

« On veut casser la Fonction publique »

SOCIAL Pour Alphonse Vanderhaeghe (CSC), le gouvernement déstructure le système

- ▶ Le patron francophone de la CSC Services publics sonne le tocsin.
- ▶ Le fonctionnement de certains services est menacé, selon lui.
- ▶ Il estime que la justice fiscale est en danger.

ENTRETIEN

Depuis le 16 octobre, Alphonse Vanderhaeghe est le nouveau vice-président du syndicat chrétien pour les services publics. Il n'a pas de mots assez durs pour qualifier la cure d'amaigrissement de l'administration fédérale imposée par le gouvernement. Il s'attend à des réactions dures dans certains secteurs et s'inquiète des conséquences de la diète imposée aux Finances, le Département qui emploie plus d'un fonctionnaire sur trois.

Faire plus avec moins : le mot d'ordre est en vogue depuis plus de vingt ans dans la Fonction publique fédérale. En quoi ce gouvernement fait-il plus mal que ses prédécesseurs ?

Avec l'avènement de Didier Reynders aux Finances et sous l'impulsion de la catastrophique réforme Copernic de l'administration engagée par Luc Van den Bossche, on a déstructuré le service public indispensable au fonctionnement de tout le système, celui qui en est sa vache à lait. On n'a pas cessé de sabrer dans l'administration des Finances, en diminuant ses effectifs. Aujourd'hui, on constate le désastre : bien sûr, les recettes de l'État alimentées automatiquement par l'impôt continuent à rentrer dans les caisses. Mais il n'y a plus de performances : la justice fiscale n'existe plus. Et ce nouveau gouvernement ne fera qu'empirer les choses. A terme, en euros constants, le produit

intérieur brut va s'en ressentir.

N'est-ce pas là un discours syndical un brin alarmiste ? Les patrons publics dédramatisent en considérant que la poursuite de l'informatisation comblera partiellement le trou creusé par

les non-remplacements des fonctionnaires...

Ils vous le disent eux-mêmes : partiellement. Nombre de patrons publics en sont conscients : certains services ne seront plus assurés. Des services essentiels comme le contrôle des prix ou la métrologie. Il y a des agents qui vérifient si le litre d'essence que vous payez à la pompe fait bien cent centilitres. Il faut une présence sur le terrain. C'est elle qui prévient la fraude sociale ou fiscale. C'est cette présence qui rapporte. Ce gouvernement, en décidant de réduire son personnel, abandonne ce terrain essentiel. Ce faisant, il détruit la puissance de l'État. A terme, si on laisse faire, si on permet de faire fonctionner l'État sans matériel humain suffisant, on lui donne le champ libre pour déstructurer tout le système et le mener à sa perte.

Des accusations lourdes...

Je pèse mes mots. Un ordinateur, aussi performant soit-il, ne sera jamais en mesure d'effectuer un contrôle fiscal sur le terrain. En laissant le champ libre à l'automatisation, on abandonne le contrôle.

Le data mining permet aujourd'hui de mieux cibler, en principe, les contrôles fiscaux et devrait pallier la diminution des contrôles fiscaux sur le terrain... (Long soupir...) Le data mining, nous y voilà. Le miroir aux alouettes ! Ce n'est pas cette technique qui remplacera la présence des agents sur le terrain. Les agents sont de moins en moins nombreux aux Finances.

En revanche, les réglementations sont de plus en plus complexes. Le résultat ? Les agents ne sont plus en mesure d'assumer leurs tâches et de faire rentrer l'impôt. Désormais, avec cette règle linéaire qui impose de ne plus remplacer qu'un fonctionnaire sur cinq partant à la retraite, l'impôt ne sera plus per-

çu de manière équitable, égale pour tous. Les agents, en sous-effectifs, ne seront plus en mesure de vérifier si les grandes sociétés paient l'impôt de manière juste. Combien de sociétés ne jouent-elles déjà pas avec notre législation dont la souplesse permet d'éluider l'impôt en toute légalité ? Plus personne ne sera encore capable de vérifier leurs constructions fiscales. Ce gouvernement, c'est une excellente nouvelle pour les sociétés soucieuses de payer un minimum d'impôts. Il le dit dans sa déclaration gouvernementale, en souhaitant augmenter la partie forfaitaire pour les sociétés. Un véritable cadeau pour les entreprises.

Vous dites que ce gouvernement veut détruire la Fonction publique ?

Oui.

Dans quel but ?

Pour des motifs idéologiques et budgétaires. Mais si c'est la Voka (la coupole des patrons flamands NDLR) qui mène la Belgique, qu'on la mette à la tête du gouvernement. Ce sera plus clair. En attendant, ce gouvernement a l'intention de réaliser des économies. Du coup, il réalise des économies sur sa masse salariale. Dans la foulée, il assure que cette décision ne blessera pas l'économie puisque les sociétés bénéficieront de plus d'oxygène, grâce à la chute des contrôles. La dualité de la société est en marche. Si la structure syndi-

cale disparaissait, c'en serait fini de la Belgique.

Qu'exigez-vous ?

Une négociation. La CSC avait été invitée par Charles Michel à un contact informel. Depuis, il y a eu le sommet européen de la semaine dernière. Du coup, la concertation n'a pas eu lieu. Nous attendons toujours. Je sais qu'au sein du gouvernement, il n'y a pas d'accord entre les ministres. Certains nationalistes ne veulent pas entendre parler de concertation.

Ils vous reprochent de manifester avant même de connaître le contenu précis des mesures...

Oui, c'est la première fois depuis des années qu'un mouvement

syndical se met en branle avant toute négociation. Mais il suffit de lire la déclaration gouvernementale : l'accord est complètement déséquilibré. Le volet social y est d'une pauvreté indigente. On ne peut donc que marquer notre désaccord sur le contenu de l'accord avant même toute concertation. Un exemple : les fonctionnaires viennent à peine d'encaisser le premier choc des pensions sous le gouvernement précédent. Aujourd'hui, il va beaucoup plus loin. Koen Geens, le ministre de la Justice, vient de recevoir les syndicats du secteur des prisons en expliquant aux gardiens qui avaient l'opportunité de partir à la re-

traite au 1^{er} janvier 2015, que cette règle ne serait désormais plus d'application : « On ne partira plus à la retraite avant 60 ans ; le départ anticipé n'existera plus et cette mesure sera activée le plus vite possible », a-t-il précisé. Je peux vous dire que depuis cette rencontre, nous faisons l'impossible pour maintenir nos gardiens en prison. Si ce gouvernement ne fait pas marche arrière, nous risquons d'aller au-devant de sérieux problèmes, de ne plus pouvoir contrôler nos troupes. Ce gouvernement n'a pas pris la mesure de tout ce qu'il a concédé. ■

Propos recueillis par
DIRK VANOVERBEKE

Les services publics fédéraux encore plus dégraissés

La réduction des effectifs de la Fonction publique se poursuit. Près de 10.000 postes de fonctionnaires fédéraux auront disparu en sept ans, passant de quelque 80.000 en 2008 à 70.000 en 2015. Mais le nouveau gouvernement n'entend pas en rester là. Sa décision de ne plus remplacer qu'un agent sur cinq partant à la retraite amplifiera encore le ressac. Plus de 4.000 agents fédéraux devraient prendre leur pension de 2014 à 2016. Objectif du gouvernement : comprimer la masse salariale consacrée au paiement des fonctionnaires de 4 % en 2015 et de 2 % supplémentaires chaque année pour atteindre une diminution de 10 % en fin de législature.

Ce n'est pas tout : la « suédoise » amputera aussi les moyens de fonctionnement de la Fonction publique de 20 % et ses crédits d'investissement de 22 %. Les allocations facultatives feront l'objet d'une économie linéaire de 20 %. Ces économies s'appliquent non seulement aux services publics fédéraux, mais aussi aux organismes d'intérêt public, y compris les institutions publiques de sécurité sociale. Une série de fonctions devront donc inévitablement être supprimées.

Lesquelles ? L'accord de gouvernement ne le précise pas, se bornant à annoncer la suppression des SPP (les services publics programmatiques que sont le SPP Intégration sociale,

Lutte contre la Pauvreté, Économie sociale et Politique des Grandes Villes et le SPP Politique scientifique) et la réduction « substantielle » du nombre de services publics fédéraux (SPF), des institutions publiques de sécurité

sociale (IPSS, comme l'Onem, par exemple) et des organismes d'intérêt publics fédéraux (OIP, comme l'Orchestre National de Belgique).

Pour les syndicats, la coupe est pleine. Ils affirment que les économies décidées toucheront à la moelle de la Fonction publique et l'empêcheront de réaliser une série de tâches essentielles au fonctionnement de l'État.

Pour les nouveaux responsables politiques, en revanche, il est encore possible de comprimer les dépenses de l'appareil de l'État. La preuve : le gouvernement souligne qu'il va éliminer toutes les tâches remplies en parallèle par plusieurs structures administratives.

Les Finances les plus atteintes

Entre les deux thèses, les top managers des administrations fédérales croisent les doigts pour que la compression de dépenses publiques permette néanmoins de relever le défi de l'informatisation, de l'externalisation de certains services et de l'optimalisation des structures internes.

Mais qu'en pensent les usagers des services publics ? Quels seront les services les plus touchés par les pénuries ? Les syndicats pointent le doigt sur le département des Finances qui, à raison de 1.000 départs par an compensés par... 200 engagements – soit 4.000 départs de « fiscards » –, est proportionnellement le plus atteint.

Concrètement, les contrôles fiscaux, ceux de la fraude à la TVA notamment, déjà exercés par des agents de moins en moins nombreux aujourd'hui, risquent demain de se faire encore plus rares. Un constat dont les ci-

toyens auraient tort de se réjouir, sachant que les recettes de l'État sont nécessaires à la survie d'une série de services indispensables à la population. Les contrôles à la sécurité alimentaire, ceux de l'équité des prix pratiqués... sont-ils à terme menacés,

faute de personnel suffisant ? Ce sont les craintes émises par les représentants des travailleurs qui ne peuvent être plus précis sur les répercussions exactes des mesures qu'elles seront appliquées dans tous les départements de manière linéaire.

Face à ces menaces, la Fonction publique est desservie auprès d'une frange du grand public par un problème d'image, celle du fonctionnaire peu productif, assuré d'un boulot à vie et d'une retraite lucrative. Ces propos de comptoir trouvent leur source dans une certaine réalité. Les syndicats reconnaissent eux-mêmes que, si la Fonction publique fédérale a été dégraissée, certains agents des administrations locales et provinciales ont connu des heures très paisibles, profitant de la pléthore du personnel. La récente actualité de Charleroi, où les fonctionnaires de la ville sont critiqués pour leur absentéisme, en est une illustration.

Mais il s'agit ici du débat fondamental sur le rôle de l'État dans la société et sur les moyens que le gouvernement souhaite investir pour en assurer le meilleur fonctionnement. Derrière le mot d'ordre de la diminution des dépenses publiques, c'est cet enjeu-là qui se cache, celui de l'avenir de la structure d'un État qu'un parti, au sein du nouveau gouvernement, ne porte pas vraiment dans son cœur. ■

DIRK VANOVERBEKE

EN CHIFFRES

77.122

C'est le nombre total d'agents fédéraux des services publics, répartis comme suit (chiffres de juin 2014) :

▶ Ministère de la Défense nationale :

1.766

▶ SPF Chancellerie : 170

▶ SPF Personnel et Organisation : 451

▶ SPF Budget et Gestion : 151

▶ SPF Technologie de l'Information : 36

▶ SPF Finances : 25.989

▶ SPF Mobilité et Transports : 1.267

▶ SPF Economie : 2.116

▶ SPF Affaires étrangères : 1.701

▶ SPF Intérieur : 5.477

▶ SPF Sécurité sociale : 1.095

▶ SPF Santé publique : 1.156

▶ SPF Justice : 1.632

▶ SPF (Maisons de Justice) : 1.156

▶ SPF (Prisons) : 10.519

▶ SPF Emploi : 1.331

▶ SPP Intégration sociale : 182

▶ SPP Politique scientifique : 291

▶ Afsca (Sécurité alimentaire) : 1.298

▶ Office National de l'Emploi : 4.899

▶ Office National des Pensions : 1.941

▶ Office National d'Allocations familiales : 1.006

▶ Autres institutions (Musées Royaux, Bureau du Plan, Institut National d'Assurances Maladie Invalidité, Fonds des accidents de travail, Institut géographique national, Agence fédérale des Médicaments, Régie des Bâtiments...) : 11.491